



N° de résolution
ou annotation

2022/09/27

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLE DE DUNHAM**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Ville de Dunham, tenue **le 27 septembre 2022 à 19 h 30**, dans la salle du conseil à l'hôtel de ville et diffusée en direct, sous la présidence du maire, M. Pierre Janecek.

Sont présents les conseillers suivants :

M. Jules Brunelle-Marineau
Mme Florencia Saravia
M. François Desaulniers
M. Guillaume Brais

ainsi que Mme Jessica Tanguay, directrice générale par intérim et greffière.

M. Jeremy Page et M. Kevin Mitchell, conseillers, sont absents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à **19 h 30** formant quorum, la séance est déclarée ordinairement constituée par le président.

CONSTATATION DE LA NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil constatent et confirment que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dressé et notifié à tous les membres du conseil.

242-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

En conséquence, il est :

Proposé par Madame la conseillère Florencia Saravia
appuyé par Monsieur le conseiller François Desaulniers

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de la notification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Nomination et embauche d'un directeur général
6. Autorisation de signature – Institution financière, chèques et effets bancaires
7. Désignation d'un nouvel administrateur principal auprès de AccèsD Affaires pour les comptes de la Ville de Dunham auprès de la Caisse Desjardins de la Porte-des-Cantons-de-l'Est
8. Désignation d'un nouvel administrateur pour le compte Visa Desjardins de la Ville de Dunham
9. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour le programme d'aide à



N° de résolution
ou annotation

- la voirie locale (PAVL), volet soutien
10. Période de questions du public
11. Clôture de la séance

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Le président de la séance invite les citoyens présents dans la salle du conseil à poser les questions sur les sujets à l'ordre du jour. La Ville a également invité les citoyens à transmettre leurs questions par écrit et des citoyens participent par Facebook à la séance en direct.

Aucune question n'a été formulée.

243-22

NOMINATION ET EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Soumis : Rapport RH-2022-001.

- CONSIDÉRANT la démission de M. Maxime Boissonneault, directeur général et trésorier, effective le 21 août 2022 conformément à la résolution 197-22;
- CONSIDÉRANT l'affichage du poste, les candidatures reçues ainsi que le processus de sélection et d'évaluation réalisés;
- CONSIDÉRANT le rapport RH-2022-001;
- CONSIDÉRANT la nomination de Mme Sonia Grosset à titre de trésorière par intérim, par la résolution 200-22, en vigueur jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau directeur général;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu :

1. De nommer et d'embaucher M. Francis Bergeron à titre de directeur général de la Ville de Dunham, aux conditions énoncées au rapport RH-2022-001, avec une entrée en fonction à compter du 30 septembre 2022;
2. D'autoriser la greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, et le maire ou, en son absence, le maire suppléant, à signer le contrat d'emploi du directeur général à cette fin et à y effectuer toute modification mineure jugée nécessaire;
3. De prolonger la nomination de Mme Sonia Grosset à titre de trésorière par intérim jusqu'à la première des éventualités suivante : nomination d'un nouveau trésorier, nomination d'un nouveau trésorier par intérim ou l'arrivée du 9 novembre 2022.

Adoptée.



N° de résolution
ou annotation **244-22**

**AUTORISATION DE SIGNATURE – INSTITUTION FINANCIÈRE, CHÈQUES
ET EFFETS BANCAIRES**

CONSIDÉRANT la démission de M. Maxime Boissonneault, directeur général et trésorier, et l'embauche de M. Francis Bergeron à titre de directeur général à compter du 30 septembre 2022.;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'apporter des modifications à l'autorisation de signature pour les effets bancaires et l'administration des comptes à la Caisse Desjardins de Brome-Missisquoi ;

CONSIDÉRANT QUE la désignation du maire et des maires suppléants effectuée par la résolution 057-22 demeure valide;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais
appuyé par Monsieur le conseiller François Desaulniers

et unanimement résolu que

1. De confirmer que chaque chèque et effet bancaire de la Ville doit être signé par deux personnes : une personne agissant à titre de maire (ou de maire suppléant) ainsi qu'une personne agissant pour l'administration;
2. De confirmer la nomination du maire, M. Pierre Janecek, et des maires suppléants prévus à la résolution 057-22 aux fins de la signature des effets bancaires;
3. De remplacer les désignations en vigueur pour l'administration de manière à nommer M. Francis Bergeron, directeur général, à titre de signataire autorisé pour tous les documents, chèques, effets bancaires, etc., au compte de la Ville de Dunham à la Caisse Desjardins de la Porte-des-Cantons-de-l'Est ou, en son absence, Mme Sonia Grosset, trésorière par intérim.

Adoptée.

245-22

**DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL AUPRÈS DE
ACCÈS AFFAIRES POUR LES COMPTES DE LA VILLE DE DUNHAM
AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA PORTE-DES-CANTONS-DE-
L'EST**

CONSIDÉRANT la nomination de M. Francis Bergeron à titre de directeur général de la Ville de Dunham;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de le nommer à titre d'administrateur principal des comptes de la Ville de Dunham auprès de la Caisse Desjardins de la Porte-des-Cantons-de-l'Est;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau
appuyé par Madame la conseillère Florencia Saravia

et unanimement résolu de nommer M. Francis Bergeron à titre d'administrateur principal additionnel aux fins d'utilisation du service



N° de résolution
ou annotation

AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

Adoptée.

246-22

DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR POUR LE COMPTE VISA DESJARDINS DE LA VILLE DE DUNHAM

CONSIDÉRANT la nomination de M. Francis Bergeron à titre de directeur général de la Ville de Dunham;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de le nommer à titre de nouvel administrateur pour le compte Visa Desjardins de la Ville de Dunham;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais
appuyé par Monsieur le conseiller François Desaulniers

et unanimement résolu de :

1. De nommer M. Francis Bergeron à titre de nouvel administrateur pour le compte Visa Desjardins de la Ville de Dunham;
2. De retirer les autorisations ainsi que la carte de crédit de M. Maxime Boissonneault pour le compte Visa Desjardins de la Ville de Dunham;
3. D'autoriser l'émission d'une carte de crédit au nom de M. Francis Bergeron aux mêmes conditions que celles qui étaient prévues pour M. Maxime Boissonneault.

Adoptée.

247-22

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORT DU QUÉBEC POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL), VOLET SOUTIEN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière

CONSIDÉRANT QUE le soutien en vue de la construction d'une nouvelle rue est admissible au volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) de même que le soutien pour les aspects techniques d'un remplacement de ponceau important;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, y compris la part du Ministère;



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe – services à la communauté, Mme Andréanne Godbout, représente la Ville auprès du ministère des Transports du Québec dans le cadre de ce dossier;

En conséquence, il est :

Proposé par Madame la conseillère Florencia Saravia
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que :

1. Le conseil de la Ville de Dunham autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur du programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet soutien, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
2. De confirmer que Mme Andréanne Godbout, directrice générale adjointe – services à la communauté, ou en son absence le directeur général de la Ville de Dunham, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à intervenir à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le président de la séance invite les citoyens présents dans la salle du conseil à poser des questions. La Ville a également invité les citoyens à transmettre leurs questions par écrit et des citoyens participent par Facebook à la séance en direct.

Aucune question n'a été posée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance à 19 h 38.

(Signé)

Pierre Janeczek,
Maire

(Signé)

Jessica Tanguay,
Greffière